

## **DELIBERATION DU COMITE DU POLE DU PAYS DU LUNEVILLOIS**

## Séance du 21 décembre

## NOMBRE DE MEMBRES

En exercice: 30

Présents : 21

Absents: 9

Procuration: 5

Nombre de suffrages

exprimés : 26 Pour : 26 Contre: Abstentions:

L'an 2016, le 21 décembre, les représentants du Comité du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays du Lunévillois, légalement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal de Lunéville. sous la présidence de Monsieur Hervé BERTRAND.

Etaient présents: M. ACREMENT René, M. AUBERT Jean-Christophe, M. BERTRAND Hervé, M. BILLIOTTE Daniel, Mme COLAS Claudine, M. COLIN Philippe, M. DEWAELE Jacques, M. DUJARDIN Bruno, Mme FALQUE Rose-Marie, M. GELLENONCOURT Laurent, M. GENAY François, Mme GEORGES Marie-Jo, M. GOGLIONE Jean-Marie, M JAQUAT Jean-Pierre, Mme JACQUOT Dominique, M. MAILLIOT Fréderic, M. MARCHAL Michel, M. MERCIER Thierry, M. MULLER Bernard, M. SERVANT Guy, Mme VILLAUME Damienne Etaient excusés avec pouvoir: M. de GOUVION SAINT CYR Laurent donne pouvoir à Mme COLAS Claudine, M. LAMBLIN Jacques donne pouvoir à M. BERTRAND Hervé, M. PISTER Jacques donne pouvoir à M. DEWAELE Jacques, M. HAINZELIN Francis donne pouvoir à M. DUJARDIN Bruno, Mme VAUDEVILLE Sabrina donne pouvoir à VILLAUME Damienne,

Etaient excusés ou remplacés : M. ARNOULD Philippe remplacé par M. GOGLIONE J.Marie, M. BAUDOIN Jacques M. BIENTZ Guy, Christian, M. JAMBOIS Guy, M. SONREL Christophe remplacé par M. BILLIOTTE Daniel, M. BOUCAUD Christian remplacé par M. JACQUAT J.Pierre, M. ZABEL Bernard remplacé par VILLAUME Damienne, M. MARTIN J.Paul remplacé par M. MAILLIOT Fréderic.

Voix consultative: Mme LEHE Sophie, M RICHARD Claude

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme COLAS Claudine

2016-051

**Décision Modificative N°1** du Budget Maison du Tourisme 2016

Date de convocation 15/12/2016

Monsieur le Président expose la Décision Modificative budgétaire n°2 du budget principal 2016.

DATE D'AFFICHAGE JAN 2017

Acte rendu exécutoire

0 3 JAN...2017

après dépôt en Préfecture le :

La régie de recettes du budget de la Maison du Tourisme a générée plus de recettes qu'au prévisionnel du budget initial ce qui a engendré plus de dépenses relatives aux remboursements aux visites guidées, aux restaurateurs, aux produits boutique et à la mise à disposition de personnel. Il y a lieu de procéder à l'équilibre budgétaire de la façon suivante

0 3 JAN 2017

et publication du :

SOUS PREFECTURE DE LUNEVILLE - 3 JAN. 2017

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays du Lunévillois - 11 ter, Avenue de la Libération - 54300 LUNEVILLE

courriel: secretariat@pays-lunevillois.com Tél: 03.83.77.72.72

## **FONCTIONNEMENT**

Dépenses		Recettes		
Article(Chap.) - Opération	Montant	Article Chap - Opération	Montant	
6135 (011) : Locations mobilières	442.62	7062 (70) : Services à caractère culturel	2 651.40	
6215 (012) : Personnel affecté par la collectivité de rattachement	300.00			
6216 (012) : Personnel affecté par le GFP de rattachement	6 000.00	70688 (70) : Autres Prestations de service	6 000.00	
6218 (012) : Autres personnels extérieurs	1022.56			
6261 (011) : Frais d'affranchissement	-442.62	annexes		
651 (65) : Redevance pour licence	1 007.84			
6688 (66) : Autres	321.00	1	+	
	8 651.40		8 651.40	

-	ELU				
	-31	AN	2017	1	
1.	- 9 )	1.0500			

	Total	8 651.40	Total	8 651.40		
Dépe	nses		Recettes			

Après avis favorable du Bureau du Pôle, le Comité du Pôle, après en avoir délibéré à l'unanimité :

 ADOPTE la Décision Modificative n°1 du budget maison du tourisme 2016.

> Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus. Ont signé au registre les membres présents. Pour extrait certifié conforme.

Fait à Lunéville Le Président,